

Et après ?...

Autor(en): **Mat.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **83 (1956)**

Heft 1

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-229840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le braconnier

L'Abergement n'est pas très éloigné du village où j'ai passé mon enfance et une partie de ma jeunesse. C'est un village adossé au Jura qui le protège des vents froids.

Je n'aimais guère à y porter la viande pour mon père, car il y avait ce long bois à traverser et, à sa sortie, la grosse Pierre à Bon Château où, soit dit en passant, on racontait que les sorciers et les sorcières se donnaient rendez-vous.

Mais mon propos est de vous narrer l'histoire d'un braconnier, le gros Antoine, qui avait plus d'un tour dans son sac.

Un de ses voisins lui avait dit que Grillet, qui restait dans la vieille maison tout proche du bois, nourrissait les renards. Ces animaux le connaissaient et ne fuyaient pas à son approche. Il faisait clair de lune ! Le gros Antoine, dit « Cabanon », alla se poster. Et paf !! il fit passer de vie à trépas maître Goupil.

Et de vendre la viande et sa peau, et de les boire...

A quelque temps de là, notre homme fut cuisiné par le gendarme. Ce ne fut pas long.

— Eh bien oui, j'ai tué un renard ; c'est Grillet qui m'aura vendu !

Il a fallu descendre à Orbe, à la Préfecture. Et M. le préfet de dire :

— La viande n'a pas de valeur, mais la peau, bigre !

Et « Cabanon » en fut pour son amende, pas bien forte, mais vous comprenez !

En remontant à son Abergement, il rumina sa vengeance.

Grillet avait, sur son toit, une cheminée à bascule actionnée depuis dedans. La lui gripper pour l'enfumer comme un saucisson fut vite fait.

Grillet, lui, n'y comprenait rien, d'autant plus qu'il voyait le ciel d'en bas. Bien sûr, ce gros chameau de « Cabanon » avait couvert la cheminée ouverte avec une vitre...

Et M. le préfet ne fut pas oublié. Quand il vint au village pour son inspection des registres, « Cabanon », qui était huissier communal, était présent. Il aida même M. le préfet à enlever son chaud manteau garni de fourrure doublée. Et le malin de dire tout haut :

— C'est de la fourrure de valeur, la viande de dessous ne vaut pas grand-chose !

Et le préfet a ri de bon cœur.

Pierrette.

Calculs !

Notre vieux pasteur avait l'habitude de compter les pièces de monnaie que l'on retirait du tronc chaque dimanche. Il notait dans un carnet le nombre de pièces d'argent, de nickel ou de billon — parfois des pastilles ou des boutons — et me disait :

— Tant de pièces, tant de personnes au culte. Cela ne varie pas beaucoup !

Un dimanche, voulant le taquiner, je lui dis :

— Ça ne doit pas être toujours juste !

— Comment ça ?

— Oui, parce que je vous ai mis 1 franc en pièces de 5 centimes !

— Malheureux, ne recommencez plus, vous allez fausser tous mes calculs !

Mat.

Et après ?...

Une tenancière de restaurant confiait un jour à des clients :

— Avec mon premier mari, j'ai appris les lois ; avec le second, la comptabilité. J'ai donné 20 000 francs au troisième pour qu'il s'en aille. Je suis en train d'en chercher un quatrième !

Plaignons-le !

Mat.